

Compte-rendu du conseil des écoles du 25 février 2014.

Séance ouverte à 18 h 30.

Présents :	-Pour la municipalité :	M. Martinon (Maire) ; Mmes Laurent (Adjointe) et Cutzach (Conseillère municipale).
	-Pour les parents :	Mme Lafaurie. Mmes Bianciotto, Payet, Nove-Josserand, Martinon, Laurent ; M. Dumas.
	-Pour les enseignants :	Mmes Gimenez (Directrice), Giraud, Mignon ; M. Fargier, Bellynck et Lagrange (Directeur).
	-Pour les Atsems :	Mmes Roux, Muzel et Martins
Dden :		M. Vial, Lenne
Excusés :		M. Vitti (Inspecteur) ; Mme Guyot (Enseignante) ; Mmes Mula et Louis (Représentant des parents)

Ordre du jour :

- 1- Rentrée 2014 : préparation.
- 2- Rentrée 2014 : rythmes scolaires.
- 3- Portes ouvertes 2013-2014.
- 4- Projets : sorties scolaires
- 5- Questions diverses

Pour information

Pour débat

Pour information et organisation

Pour consultation et accord

Préambule :

- M. Lagrange assure la prise de notes. Mme Gimenez assure la présidence.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité les comptes-rendus des précédents conseils d'école.**

1- Rentrée 2014 : préparation.

Mme Gimenez prend la parole pour l'école du Petit Prince. A la rentrée 2013, l'effectif en maternelle était de 59 élèves. 19 élèves quitteront l'école pour l'élémentaire (19 prévus sur l'école des Sources). Il y a donc actuellement 50 enfants inscrits et prévus pour la rentrée 2014 : 21 GS, 15 MS et 15 PS. Il faut ajouter pour l'instant 6 TPS qui malheureusement ne comptent pas dans les effectifs officiels.

Mme Gimenez rappelle qu'une fermeture interviendrait à 32 élèves au total pour l'école pour les deux classes : on en est donc loin.

M. Lagrange prend la parole et présente les prévisions d'effectif pour la rentrée 2014.

Cette année 16 enfants entrent au collège pour 19 inscriptions prévues en CP, ce qui porte l'effectif prévisionnel à 103 pour la rentrée 2014 en comptant de nouvelles inscriptions (il y en a 10 en moyenne chaque année) répartis ainsi : 19 CP, 21 CE1, 27 CE2, 21 CM1 et 15 CM2. On s'éloigne largement du seuil de fermeture. Le seuil d'ouverture de la cinquième classe étant à 109, il est peu probable d'obtenir une ouverture à la prochaine rentrée.

2- Rentrée 2014 : rythmes scolaires.

M. Martinon prend la parole. La mise en place des cycles sur la commune fait suite au décret publié le 24 janvier 2013. Dès le 5 février 2013, la municipalité organisait la première réunion sur ce thème et décidait rapidement de reporter l'application de la réforme à la rentrée 2014.

De nombreuses autres réunions ont suivi avec toutes les personnes concernées : enseignants, associations, personnel communal, parents... De nombreuses options ont été étudiées mais très vite le projet s'est orienté sur des

horaires réguliers en terminant l'école tous les soirs à 15 h 45. Des ateliers seront mis en place trois quarts d'heure par jour avec le partenaire travaillant avec la commune, actuellement Léo Lagrange, ainsi que le personnel municipal. Ces ateliers non-obligatoires auront lieu de 15 h 45 à 16 h 30 heure à laquelle les systèmes de garde actuels, étude et garderie, prendront le relais. La mairie étudie aussi la possibilité de mettre en place une étude avec aide aux devoirs.

Ce projet a été soumis à l'IA et validé. M. Martinon rappelle d'ailleurs qu'en dernier ressort c'est l'Inspecteur d'académie qui valide le projet proposé par la mairie. Il a étudié les propositions faites par les équipes enseignantes mais rappelle que celles-ci impliquent une demande de dérogation par rapport aux textes et la rédaction d'un PEDT pour justifier cette demande ce qui n'est pas le cas du projet municipal car celui-ci reste dans le strict respect du décret. Pour autant rien n'est figé et l'année prochaine sera un test sur le fonctionnement du système. D'ailleurs la mairie a l'intention de déposer quand même un PEDT dans le futur ne serait-ce que parce qu'il permet aussi l'obtention d'aides de la Cafal.

Les enseignants notent que le projet restera en l'état et émettent des réserves sur l'organisation des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) : ils feront toutefois leur possible pour que cela se déroule dans les meilleures conditions pour les enfants. Ils regrettent que le temps alloué à ces activités soit aussi court. Ils informent aussi le conseil que ne voulant pas mettre en concurrence les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) et les NAP en les organisant toutes le soir, ils continueront à faire les APC sur le temps méridien après avoir recueilli l'accord des parents.

Les parents demandent si ce projet peut être modifié. Les représentants de la municipalité n'envisagent pas d'autres solutions pour l'instant.

3- Portes ouvertes 2013-2014.

Elles auront lieu le samedi 5 avril de 10 h à 12 h. Toute aide sera la bienvenue. Les associations sont invitées à installer des stands dans les écoles. La mairie se charge de l'affiche et des plaquettes des écoles remises à jour.

4- Projets : sorties scolaires, kermesse, classe transplantée, etc.

Ecole du Petit Prince :

- Fête des crêpes : vendredi 28 février le matin.
- Fête du printemps : vendredi 25 avril le matin.
- Photographie de classe : vendredi 16 mai au matin en même temps que l'école élémentaire.
- Exposition des travaux d'élèves : vendredi 23 mai le soir à partir de 16 h 45.
- Sortie de fin d'année dans une ferme pédagogique à Affoux le mardi 17 juin toute la journée. Les TPS ne participant pas à cette sortie, ce seront donc 52 élèves, accompagnés de deux enseignants, deux atsems et plusieurs parents. Au programme : un atelier pour chaque classe, visite de la ferme, pique-nique sur place... Le coût est estimé à 1 119 € (la participation des parents sera d'environ 5 € par enfant, ce qui couvrira les frais de pique-nique). Le retour se fera vers 16 h 30 à l'école.
- Mme Lafaurie demande s'il est possible que les trois atsems participent à la sortie scolaire à la journée. M. Martinon intervient et précise que cette question ne relève pas du conseil d'école mais de l'organisation municipale. M. Lagrange rappelle que la présence des atsems fait partie de l'organisation scolaire et que donc la question de Mme Lafaurie a tout à fait sa place au conseil d'école, il invite donc M. Martinon à répondre. M. Martinon fera remonter cette question à Mme Gaillard, responsable du personnel municipal ; une réponse sera apportée aux parents.

Ecole des Sources :


- Photographie de classe : vendredi 16 mai le matin.
- Classe transplantée de Mme Guyot et M. Lagrange : du 19 au 23 mai à Valras-plage. Le dossier a été envoyé. Le coût de cette semaine s'élève à 345 € par enfant. La participation des parents a été fixée à maximum 120 €. Cette classe a pu se réaliser grâce aux subventions de la mairie et de l'APE ainsi qu'à l'investissement des parents. Deux parents accompagneront cette sortie. Au programme : étude de l'écosystème marin, pêche à pied, élaboration d'un aquarium, construction d'un cerf-volant...
- Classe de CP : une sortie au cinéma est programmée au mois de mai. Actuellement, Mme Giraud étudie une sortie à Matour à la maison du patrimoine sur le thème de l'école d'autrefois. Elle se heurte pour l'instant au coût du transport. Toutes les solutions seront étudiées pour permettre que cette sortie puisse se faire.
- M. Belynck quant à lui n'a pas encore programmé de sortie et continue de réfléchir.

5- Travaux.

- Les enseignants des deux écoles réitèrent la demande d'enlèvement et remplacement des moquettes murales dans les écoles et rappellent que cela représente une source non négligeable d'allergies, de bactéries et parasites. Cette question est posée à chaque conseil depuis quelques temps. M. Martinon informe le conseil que ce point n'a pas été oublié mais qu'actuellement l'aménagement du chalet Montange reste la priorité. La réfection des murs sera donc faite dès que possible.
- Il est convenu que les menus travaux feront l'objet d'une demande en mairie et seront faits au fur et à mesure en cours d'année.
- Mme Lafaurie demande quelques précisions sur le changement d'aspirateur en maternelle. Mme Laurent répond qu'après quelques incompréhension, le problème a été réglé et un nouvel aspirateur commandé.

La séance est levée à 20 h 30.

Le secrétaire de séance, Didier Lagrange :



La présidente, Isabelle Gimenez :

